

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce mercredi 24 octobre 2018, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes, Elisabeth Bonjean, présidente du Grand Dax agglomération, maire de Dax, Manuel Tunon de Lara, président de l'université de Bordeaux, signent la convention de délocalisation des enseignements de la Première année commune aux études de santé (PACES) de l'université de Bordeaux sur le site de l'Institut du Thermalisme à Dax.

Depuis la rentrée de septembre 2018, 59 étudiants suivent les cours de la PACES de l'université de Bordeaux depuis les locaux de l'Institut du Thermalisme. Cette délocalisation des enseignements se fait entièrement à distance et s'adresse aux jeunes de la région qui souhaitent s'engager vers des études de santé et qui peuvent désormais suivre les enseignements de cette première année à Dax.

Ils peuvent préparer dans les mêmes conditions que les étudiants de Bordeaux, les concours très sélectifs qui permettent de poursuivre ensuite en 2^e année dans une des filières de santé : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique ou des écoles paramédicales : ergothérapie, kinésithérapie, manipulation en électroradiologie, pédicurie/podologie et psychomotricité.

Objectifs

L'ouverture de cette antenne devrait permettre de susciter davantage de vocations auprès des lycéens de l'agglomération pour les métiers médicaux et paramédicaux, notamment chez les jeunes issus de milieux moins favorisés, en leur donnant l'opportunité de passer cette année au domicile familial et donc à moindre coût. Ces conditions d'études, plus confortables, sont par ailleurs un facteur de réussite supplémentaire pour tous.

Ce projet s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire, menée à la fois par la Région et par l'agglomération dacquoise, tant en matière de répartition de l'offre d'enseignement supérieur que de maintien d'une démographie médicale satisfaisante.

Il fait suite à l'ouverture d'antennes délocalisées en 2017 à Pau et Angoulême.

Financement

Le financement du projet est assuré conjointement par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Landes et Grand Dax agglomération :

- **Investissement** (équipements audiovisuels, salle immersive)
Région Nouvelle-Aquitaine : 100 000 €
Département des Landes : 10 000 €
- **Fonctionnement** :
Département des Landes : 25 000 €
Grand Dax agglomération : 50 000 €

Vers un campus santé sur le Grand Dax

L'installation d'une antenne de la PACES à Dax est l'un des éléments de l'évolution de l'Institut du Thermalisme vers un véritable « campus santé » au sein de la première agglomération thermale de France avec :

- une offre de formation plus large : ouverture en septembre 2019 d'un nouveau parcours de formation de niveau licence 2 sous forme d'un DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) Prévention Comportement Santé et Sénescence accessibles aux bacheliers mais également aux étudiants PACES non reçus aux concours qui pourront sous conditions intégrer directement la 2^{ème} année puis poursuivre leur cursus à l'Institut du Thermalisme sur une des 3 licences professionnelles déjà existantes.
- Un projet de médecine thermale dans le cadre d'un appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine, pour intégrer des enseignements de médecine thermale dans les cursus des études de médecine mais également développer des essais cliniques en médecine thermale en lien avec les autres disciplines médicales.

Paces à Dax : organisation des enseignements

Les cours magistraux ont lieu tous les après-midis en différé depuis Bordeaux et les enseignements dirigés se déroulent en salle immersive. Le reste du temps est consacré au travail personnel ainsi qu'aux cours de Tutorat. Les étudiants de l'antenne de Dax doivent se rendre à Bordeaux pour les examens qui se déroulent en décembre et en avril-mai.

A l'issue de cette année, les étudiants reçus aux concours d'entrée dans une des filières de santé ou paramédicales devront s'installer à Bordeaux pour suivre les enseignements quelle que soit la filière choisie.

Un système de tutorat est proposé à tous les étudiants de PACES, y compris ceux de Dax, pour les aider à franchir les étapes de cette année de travail très intensif. D'un coût très modeste (50€), il est animé par des tuteurs, tous des étudiants ayant réussi le concours de 1^{re} année. Les tuteurs maîtrisent parfaitement les cours, connaissent l'état d'esprit et le stress dans lequel un étudiant de 1^{re} année peut se trouver. Ils suivent en plus des cours de pédagogie dispensés par les enseignants de l'université et sont en contact direct et régulier avec les professeurs de 1^{re} année qui corrigent les colles et les ED proposés. A Dax, le tutorat est proposé pour partie à distance en salle immersive mais également en présentiel avec des tuteurs sur place issus de l'école de masso-kinésithérapie de Dax.

Université de Bordeaux

Acteur majeur de l'enseignement supérieur, l'université de Bordeaux affirme aujourd'hui son ambition au service du territoire bordelais et aquitain : une grande université rayonnante à l'international, avec une offre de formation pluridisciplinaire permettant la réussite de tous les étudiants, adossée à une recherche innovante et structurée, sur un campus vivant, dynamique et ouvert sur la cité. Lauréate des Initiatives d'excellence en 2016, l'université de Bordeaux se positionne désormais aux côtés des grandes universités européennes avec près de 56 000 étudiants et plus de 3000 enseignants-chercheurs et chercheurs.

- > Plus d'informations : u-bordeaux.fr
- > Suivez-nous sur : facebook.com/univbordeaux
- > twitter.com/univbordeaux

Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient le développement de la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) sur l'ensemble de son territoire (Angoulême, Pau et Dax), notamment l'investissement nécessaire à l'accueil des étudiants dans les meilleures conditions possibles.

La volonté de la Région est multiple. En rapprochant les formations des lieux de vie des étudiants, elle contribue à rendre possible des études à des jeunes qui perçoivent parfois la mobilité comme un obstacle infranchissable. Elle porte également l'ambition d'un développement équilibré de son territoire, en participant à la déconcentration de la métropole bordelaise qui peut poser des problèmes à l'Université (logement, capacité d'accueil des Universités....) et au développement des villes d'équilibres dans une logique d'aménagement du territoire.

- > Plus d'informations : www.nouvelle-aquitaine.fr
- > Suivez-nous sur : [www.facebook.com/nouvelleaquitaine](https://facebook.com/nouvelleaquitaine)
- > twitter.com/nouvelleaquitaine

Département des Landes

Depuis 2000, l'Institut du Thermalisme bénéficie d'un soutien constant et notamment financier du Département des Landes (180 000 € en 2018). Ce soutien s'appuie sur un choix volontariste d'agir hors compétence obligatoire sur l'ensemble des niveaux d'enseignement avec pour objectif d'accompagner les parcours de jeunesse dans leur dimension éducative.

C'est dans cette même dynamique que le Conseil départemental des Landes participe au financement de la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES), que ce soit en investissement ou en fonctionnement.

- > Plus d'informations : www.landés.fr
- > Suivez-nous sur : [www.facebook.com/Departement.Landes](https://facebook.com/Departement.Landes)
- > twitter.com/leslandes40

Grand Dax Agglomération

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax compte 20 communes et 57 200 habitants. Elle est présidée, depuis avril 2014, par Elisabeth Bonjean, également Maire de Dax et conseillère régionale Nouvelle Aquitaine. Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée, le Grand Dax, 1ère agglomération thermale de France, offre un environnement accueillant, à taille humaine, entre océan et montagnes. C'est également un territoire numérique qui œuvre pour offrir un terreau fertile à toutes les idées créatives et innovantes.

Grand Dax Agglomération facilite le quotidien des usagers à travers ses services de proximité et agit pour que chacun s'épanouisse dans un cadre de vie préservé.

> Plus d'informations : grand-dax.fr

> Suivez-nous sur : facebook.com/GrandDax

Contacts presse

Blandine Laccassagne | université de Bordeaux | 06 46 45 76 56

Rachid Belhadj | Région Nouvelle-Aquitaine | 06 18 48 01 79

Mathilde Charon-Burnel | Département des Landes / 06 72 56 12 82

Claire Fuentes | Grand Dax Agglomération | 06 40 70 90 57